

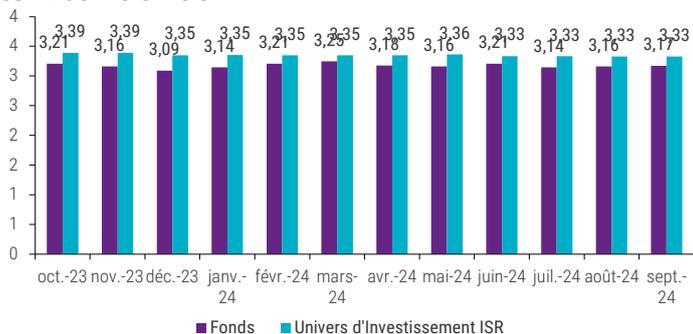


# GESTION MONÉTAIRE ISR

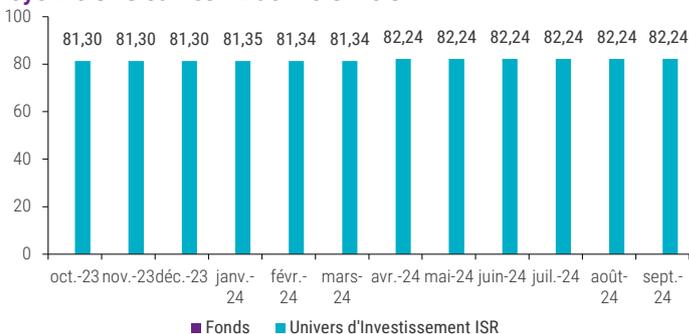
01/09/2024

## Méthode de la notation moyenne

### Émetteurs privés - Évolution de la notation moyenne GREaT sur les 12 derniers mois



### Émetteurs assimilés souverains - Évolution de la notation moyenne SDG sur les 12 derniers mois



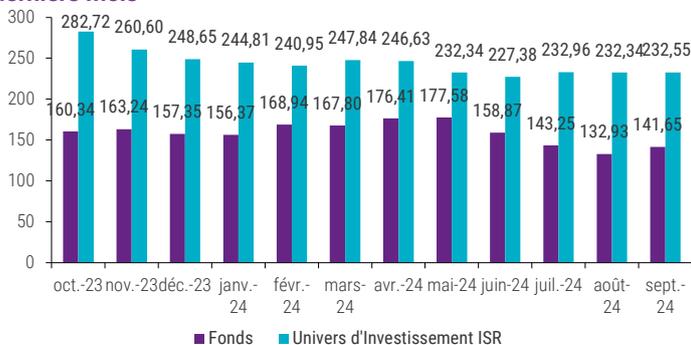
DÉFINITION		
Type	Indicateur	Définition
Émetteurs privés	Notation extra-financière GREaT	<b>Notation extra-financière GREaT</b> : calculée sur la base d'une méthodologie externe, propriété de LBP AM. Analyse en 4 piliers (gouvernance responsable, gestion durable des ressources naturelles et humaines, transition énergétique, développement des territoires), utilisant autour de 60 indicateurs.
Émetteurs assimilés souverains	Notation moyenne SDG	Voir ci-dessous. <b>SDG Index</b> : publié par SDSN (Sustainable Development Solutions Network), une initiative globale de l'Organisation des Nations Unies et Bertelsmann Stiftung

Source : Ostrum AM, SDG index. Document non contractuel.

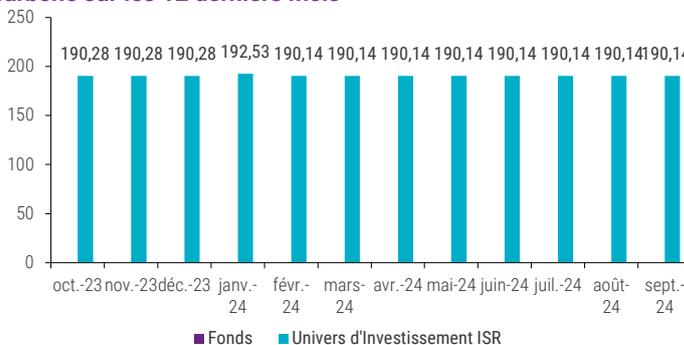
TAUX DE COUVERTURE				
	Émetteurs privés		Émetteurs assimilés souverains	
	GREaT	Nombre d'émetteurs	SDG Index	Nombre d'émetteurs
Fonds	98%	121	0%	0
Univers d'Investissement	98%	377	98%	58

## Suivi de la performance environnementale : réduction de l'empreinte carbone

### Émetteurs privés - Evolution de l'intensité carbone sur les 12 derniers mois



### Émetteurs souverains et assimilés - Evolution de l'intensité carbone sur les 12 derniers mois



TAUX DE COUVERTURE				
	Émetteurs privés		Émetteurs assimilés souverains	
	Intensité carbone (tCO <sub>2</sub> / millions de dollars de chiffre d'affaires)	Nombre d'émetteurs	Intensité carbone (tCO <sub>2</sub> / millions de dollars de PIB réalisé)	Nombre d'émetteurs
Fonds	97%	121	0%	0
Univers d'Investissement	95%	377	98%	58

DÉFINITION		
Type	Indicateur	Définition
Émetteurs privés	Intensité carbone	<p>Nombre de tonnes de CO<sub>2</sub> pour 1 million de chiffre d'affaire émises par les Scopes 1, 2 and 3 :                      - Le Scope 1 correspond aux émissions directement liées à l'activité des entreprises                      Exemples : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites des fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses.                      - Le Scope 2 correspond aux émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.                      - Le Scope 3 correspond aux autres émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'une entreprise mais qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par l'entreprise. Les émissions du scope 3 comprennent donc plusieurs sources d'émissions indirectes dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.</p>
Émetteurs assimilés souverains		Volume de gaz à effet de serre émis en tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> divisé par le PIB en millions de dollars.

Scope 3 depuis octobre 2023



# GESTION MONÉTAIRE ISR

## REPORTING EXTRA-FINANCIER

01/09/2024

### Mentions Légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » (DICI) disponible sur votre Espace Personnel du site internet [www.interepargne.natixis.fr](http://www.interepargne.natixis.fr). Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.

**Natixis Interépargne** : Société Anonyme au capital social de 8 890 784 EUR - 692 012 669 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

**Natixis Investment Managers International** : Société anonyme au capital de 51 371 060,28 Euros - 329 450 738 RCS Paris - Agrément AMF n°GP-90-009 - 43, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris

**Mirova** : Société Anonyme au capital social de 8 322 490,00 EUR - Agrément AMF n°GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris